

Décision

Générale

colonial

Décision n° 29-390-1929 promotions.

n° 29-390-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mai 1929

Numéro JO

n° 390 du 31/05/1929

Date du numéro

31 mai 1929

TEXTE INTÉGRAL

M. Lippmann, adjoint des services civils avant dix-huit mois, qui réunit les conditions exigées par l'article 6 de l'arrêté du 26 avril 1928, passe automatiquement, pour compter du 5 mai 1929, à l'échelon d'adjoint des services civils après dix-huit mois à la solde de 13.600 francs.